

Monsieur Bernard DAGEN
Maire de Castelsarrasin
Conseiller Général de Tarn-et-Garonne

à

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Références à rappeler :

BD/MP/MM/LD n° 05-598

Dossier suivi par Mme BERNADOT

☎ : 05.63.32.75.11

☎ : 05.63.32.75.01

Monsieur Henri DEMANGE
Président de la Commission
particulière du débat Public
Quartier Compans Caffarelli
7, Rue de Sébastopol

31000 TOULOUSE

**OBJET : Projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse
Gare TGV en Tarn et Garonne**

Castelsarrasin, le 15 juillet 2005

Monsieur le Président,

Ayant assisté aux réunions organisées à Montauban les 28 juin et 5 juillet derniers, je vous fais part de mes réflexions suite aux explications données par les divers experts ou personnalités politiques qui se sont exprimés.

Pour ma part, je suis étonné par le projet de créer **deux arrêts en moins de 100 Km** (trois si on ajoute l'arrivée) pour un train à grande vitesse et vous soumetts un autre schéma intégrant CASTELSARRASIN (Sous-Préfecture de Tarn et Garonne)

La zone Est de Castelsarrasin se situe :

*** sur un réseau routier important, point d'intersection :**

- du péage A 62 sur la Commune (Montauban avec la liaison A 20 à 25 Km – Toulouse à 65 Km et Agen à 50 Km)
- de la RN 113 Bordeaux-Toulouse (traverse la Commune)
- de la Route Départementale 958 qui dessert Montauban à 12 Km (avec reprise de l'A 20)
- de la Route Départementale 14 vers le Gers
- de la liaison Quercy-Gascogne qui désenclavera sur le péage A 62 le Sud et le Nord du Département.

*** sur la ligne principale SNCF Bordeaux - Sète** qui dessert Montauban (10 minutes) et Agen (20 minutes) et la ligne secondaire Castelsarrasin – Beaumont de Lomagne.

Par ailleurs, ce secteur Est de Castelsarrasin peut accueillir toutes les infrastructures d'une gare TGV sans gros problèmes fonciers (grands espaces non urbanisés) et sans contrainte physique (hors zone inondable notamment).

Enfin, et au plan économique, Castelsarrasin étant situé au centre géographique du Département de Tarn et Garonne, elle pourrait accueillir le développement d'une plate-forme multimodale intégrant le projet de zone départementale d'activité logistique en prise directe avec cette future gare TGV.

Je souhaiterais que, de manière objective, tous ces arguments puissent être pris en compte d'autant plus que le franchissement de la Garonne devrait se faire non loin de ce projet de nouvelle gare, donc à proximité de notre ville.

Dans l'espoir d'une réponse,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

LE MAIRE

B. DAGEN

